



Conseil National de l'Action Sociale du 1^{er} Février 2023

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

L'**Union FO Justice** veut tout d'abord dénoncer la réforme des retraites qui va obliger les agents à travailler plus sous de faux prétextes en matière de financement.

Le gouvernement français, fantoche de l'Union européenne, est manipulé de façon à tout uniformiser. Notre pays est le pantin de la commission européenne, qui tire les ficelles afin d'imposer la réforme des retraites à la France...

Pour poursuivre, ce Conseil National de l'Action Sociale (CNAS), est le premier après les résultats des élections professionnelles avec une nouvelle répartition des sièges. Aujourd'hui nous discuterons et travaillerons sur la répartition du budget de l'action sociale, qui a encore augmenté cette année de plus de 11% après avoir progressé de plus de 10% en 2022.

Ces augmentations ont permis au Bureau de l'Action Sociale (BAS) et aux membres du CNAS de travailler ensemble pour être en mesure de proposer des solutions aux agents de notre ministère en matière de logement, de restauration, de petite enfance et d'aides financières.

De beaux projets ont été réalisés comme Orphéopolis mais cette année l'accès à la restauration et au logement des agents constituent une priorité pour l'**Union FO Justice**.

Les prix à la consommation ont augmenté de 5,2% sur l'ensemble de l'année 2022 et on s'attend, pour 2023, à ce que le taux d'inflation annuel s'élève à 5,3%, pour le prix d'un panier englobant les biens et les services en plus de l'augmentation du prix de l'énergie nécessaire aux logements.

Cependant, au moment où le budget de la restauration 2023 est en hausse (+27%), il ne faut pas oublier que le prix des produits alimentaires a grimpé de près de 13 % en 2022, du jamais vu en 40 ans. Ainsi, les produits frais tels que la charcuterie, la crèmerie, la volaille, etc., ont augmenté de +15%, les viandes surgelées ont fait un bond de +32,2% , quant à l'épicerie, les prix ont augmenté en moyenne de +12,9% en 2022.

L'**Union FO Justice** est préoccupée par les négociations de 2023 qui battent actuellement leur plein. Selon les experts, une hypothèse d'une forte inflation alimentaire sur le premier semestre 2023 est à prévoir d'urgence. Le prix des produits alimentaires va encore **FLAMBER** !!!

Les négociations commerciales entre industriels et distributeurs se terminent le 28 février, donc les nouveaux tarifs vont se répercuter dès le mois de mars. **Ce sera un :**

« Tsunami d'inflation »,

Une augmentation des prix à deux chiffres

Un désastre pour nos agents, l'appauvrissement des fonctionnaires et contractuels est une réalité et nous devons travailler pour être en mesure de proposer des repas décents, qui seront pour certains le seul de la journée. Il ne faut pas que les prix dans les restaurants administratifs (RA) augmentent sur 2023 et deviennent ainsi trop onéreux. Les partenaires privés vont essayer de répercuter la hausse sur le tarif d'un repas, pour l'**Union FO Justice** ce sera NON.



L'**Union FO Justice** redoute l'explosion de l'aide d'urgence octroyées en Commission d'Aide Financière (CAFI) mais aussi au niveau des Comité Régionaux d'Action Social (CRAS).

La poursuite de la hausse des prix alimentaires va « saigner » les agents !!!

Pour ce qui est de notre travail sur l'accès à la restauration du personnel de notre ministère, l'**Union FO Justice** est préoccupé par le fait que de nombreux agents n'aient pas la possibilité d'accéder à un repas équilibré en mission.

Pour l'**Union FO Justice**, il est important d'établir un protocole national pour les agents d'escorte pénitentiaire lors des extractions médicales. À l'heure actuelle, les protocoles locaux sont trop nombreux et variés et ce sont les agents pénitentiaires qui se retrouvent avec des sacs-repas dignes d'un sac à vomir !!!

C'est donc avec préoccupation que l'**Union FO Justice** lit avec angoisse cette déclaration et nous affirmons que nous poursuivrons nos efforts pour veiller à ce que tous les agents aient accès :

- ▶ À un repas équilibré, à un tarif modéré, qui représente pour certains le seul repas du jour.
- ▶ À l'aide financière, permettant à la CAFI, aux CRAS et aux Associations Régionales Socio-Culturelles (ARSC) de continuer à apporter leur soutien.
- ▶ À un logement et ne pas être forcés de dormir dans la rue ou dans un véhicule.
- ▶ Aux prestations pour la petite enfance.
- ▶ Aux séjours de qualité pour jeunes, adultes et familles proposés par la Fondation d'Aguesseau à un prix abordable.

Enfin, il est urgent de faire appliquer et renforcer la note du 27 février 2020 relative à l'exercice des missions des acteurs sociaux. Il est insupportable de constater, encore aujourd'hui, que le travail de nombreux acteurs sociaux de notre ministère soit encore discrédité par certains supérieurs hiérarchiques.

Aucune reconnaissance du travail pour l'acteur social, obstructions régulières à leurs missions de terrain, aucun moyen spécifique ne leur est attribué.

L'action sociale au sein du Ministère de la justice... c'est débrouille, bénévolat et ceci sans aucune reconnaissance institutionnelle, ou pour la carrière de l'agent.

Pour l'**Union FO Justice**, il est aujourd'hui urgent de travailler à la reconnaissance et aux moyens attribués aux acteurs sociaux du ministère de la Justice afin qu'ils puissent réaliser leurs missions plus sereinement.

Les agents ont besoin des acteurs sociaux de proximité et malheureusement les perspectives 2023 sont loin d'être réjouissantes.

L'Union FO Justice

Notre résistance, VOTRE inFOrmation !!!

Union FO Justice – le 1^{er} Février 2023

